

# ASS<sup>x</sup>MAT info

JANVIER &gt; MARS 2022

## édito

Malgré une année toujours orchestrée par diverses directives sanitaires, de beaux projets ont vu le jour en 2021 : réflexion sur l'adaptation chez l'assistant.e maternel.le, éveil à l'espagnol, pique-nique, journée portes ouvertes, atelier de yoga pour petits et grands...

Comme en témoigne la nouvelle fresque installée à l'entrée des locaux, le Relais Assistant.e.s Maternel.le.s est devenu **Relais Petite Enfance**.

Dans le même esprit, l'**InfoRAM** change aussi de nom pour s'appeler **Ass'Mat Info**.

L'année 2022 s'inscrit dans la continuité des rencontres, de la réflexion, de la création, axées sur le développement et le bien-être du tout-petit.

Dans l'attente de nous retrouver, l'équipe du relais vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

L'équipe du Relais



# Les ateliers du trimestre

## Oloron Sainte-Marie > Relais Petite Enfance

JANVIER			
Sem. 01	Lundi 03	09h30 - 11h30	De retour au relais !
	Mardi 04	09h30 - 11h30	
	Mercredi 05	09h30 - 11h30	
	Jeudi 06	09h30 - 11h30	
	Vendredi 07	09h30 - 11h30	
Sem. 02	Lundi 10	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
	Mardi 11	09h30 - 11h30	
	Mercredi 12	09h30 - 11h30	
	Jeudi 13	09h30 - 11h30	
Sem. 03	Vendredi 14	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
	Lundi 17	09h30 - 11h30	
	Mardi 18	09h30 - 11h30	
	Mercredi 19	09h30 - 11h30	
	Jeudi 20	09h30 - 11h30	
Sem. 04	Vendredi 21	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
	Lundi 24	09h30 - 11h30	
	Mardi 25	09h30 - 11h30	
	Mercredi 26	09h30 - 11h30	
	Jeudi 27	09h30 - 11h30	
Sem. 05	Vendredi 28	09h30 - 11h30	Autour des sens
	Lundi 31	09h30 - 11h30	
FÉVRIER			
Sem. 05	Mardi 01	09h30 - 11h30	Autour des sens
	Mercredi 02	09h30 - 11h30	
	Jeudi 03	09h30 - 11h30	
	Vendredi 04	09h30 - 11h30	
Sem. 06	Lundi 07	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
	Mardi 08	09h30 - 11h30	
	Mercredi 09	09h30 - 11h30	
	Jeudi 10	ATELIER ANNULÉ	
Sem. 09	Vendredi 11	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
	Lundi 28	09h30 - 11h30	
Sem. 09	Lundi 28	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
	Mardi 29	09h30 - 11h30	
MARS			
Sem. 09	Mardi 01	À partir de 10h	ATELIER ANNULÉ > Carnaval à Moumour (Camgran)
	Mercredi 02	09h30 - 11h30	
	Jeudi 03	09h30 - 11h30	
	Vendredi 04	09h30 - 11h30	
Sem. 10	Lundi 07	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
	Mardi 08	09h30 - 11h30	
	Mercredi 09	09h30 - 11h30	
	Jeudi 10	09h30 - 11h30	
Sem. 11	Vendredi 11	09h30 - 11h30	Ça roule !
	Lundi 14	09h30 - 11h30	
Sem. 11	Mardi 15	09h30 - 11h30	Ça roule !
	Mardi 15	09h30 - 11h30	

Vous allez participer aux différents ateliers collectifs, selon le(s) jour(s) attribué(s) lors de votre inscription. Si vous n'êtes pas encore inscrit(e)s, vous pouvez le faire en téléphonant au secrétariat du RPE.

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer aux animations, veuillez en informer le secrétariat.

- semaine paire
- semaine impaire

Sem. 11	Mercredi 16	09h30 - 11h30	Ça roule !
	Jeudi 17	09h30 - 11h30	
	Vendredi 18	09h30 - 11h30	
Sem. 12	Lundi 21	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
	Mardi 22	09h30 - 11h30	
	Mercredi 23	09h30 - 11h30	
	Jeudi 24	09h30 - 11h30	
Sem. 13	Vendredi 25	09h30 - 11h30	Autour des sens
	Lundi 28	09h30 - 11h30	
	Mardi 29	09h30 - 11h30	
	Mercredi 30	09h30 - 11h30	
Sem. 13	Jeudi 31	09h30 - 11h30	Autour des sens
	Jeudi 31	09h30 - 11h30	
AVRIL			
Sem. 13	Vendredi 01	09h30 - 11h30	Autour des sens

## Lasseube > Salle Pierre Bourdieu

JANVIER			
Sem. 01	Lundi 03	09h30 - 11h30	De retour au relais !
Sem. 02	Lundi 10	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
Sem. 03	Lundi 17	10h00 - 11h00	Temps de lecture à la Bibliothèque de Lasseube
Sem. 04	Lundi 24	09h30 - 11h30	Boum badaboum...
Sem. 05	Lundi 31	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
FÉVRIER			
Sem. 06	Lundi 07	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Sem. 09	Lundi 28	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
MARS			
Sem. 10	Lundi 07	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Sem. 11	Lundi 14	09h30 - 11h30	Ça roule !
Sem. 12	Lundi 21	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
Sem. 13	Lundi 28	09h30 - 11h30	Autour des sens

## Lédeux > Salle des Fêtes

JANVIER			
Sem. 01	Mardi 04	09h30 - 11h30	De retour au relais !
Sem. 03	Mardi 18	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
FÉVRIER			
Sem. 05	Mardi 01	À partir de 10h	ATELIER ANNULÉ > Carnaval à Moumour (Camgran)
MARS			
Sem. 09	Mardi 01	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Sem. 11	Mardi 15	09h30 - 11h30	Ça roule !
Sem. 13	Mardi 29	09h30 - 11h30	Autour des sens

## Ogeu-les-Bains > Maison des associations

JANVIER			
Sem. 01	Vendredi 07	09h30 - 11h30	De retour au relais !
Sem. 02	Mardi 11	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
Sem. 03	Vendredi 21	09h30 - 11h30	Autour des sens
Sem. 04	Mardi 25	09h30 - 11h30	Boum badaboum...
FÉVRIER			
Sem. 05	Vendredi 04	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
Sem. 06	Mardi 08	10h00 - 11h00	Temps de lecture à la Bibliothèque d'Ogeu-les-Bains
MARS			
Sem. 09	Vendredi 04	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...



### ANIMATION SUR INSCRIPTION

N'oubliez pas de vous inscrire en téléphonant au secrétariat du RAM : 05 59 39 38 39

## Ogeu-les-Bains (suite)

MARS (SUITE)			
Sem. 10	Mardi 08	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Sem. 11	Vendredi 18	09h30 - 11h30	Ça roule !
Sem. 12	Mardi 22	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
AVRIL			
Sem. 13	Vendredi 01	09h30 - 11h30	Autour des sens

## Saint-Goïn > Salle multi-associations

JANVIER			
Sem. 01	Jeudi 06	09h30 - 11h30	De retour au relais !
Sem. 02	Jeudi 13	09h30 - 11h30	<b>Jeux d'eau</b>
Sem. 03	Jeudi 20	09h30 - 11h30	Autour des sens
Sem. 04	Jeudi 27	09h30 ou 10h30	Motricité avec Élisabeth Pradere
Sem. 05	Lundi 31		
FÉVRIER			
Sem. 05	Jeudi 03	ATELIER REMPLACÉ PAR CELUI DU 31 JANVIER	
Sem. 06	Jeudi 10	ATELIER ANNULÉ	
MARS			
Sem. 09	Jeudi 03	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
Sem. 10	Jeudi 10	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Sem. 11	Jeudi 17	09h30 - 11h30	Ça roule !
Sem. 12	Jeudi 24	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
Sem. 13	Jeudi 31	09h30 - 11h30	Autour des sens

## Aramits > Crèche Grain de soleil

JANVIER			
Sem. 02	Vendredi 14	09h30 - 11h30	Rencontre au relais
Sem. 04	Vendredi 28	09h30 - 11h30	
FÉVRIER			
Sem. 06	Vendredi 11	09h30 - 11h30	Rencontre au relais
MARS			
Sem. 10	Vendredi 11	09h30 - 11h30	Rencontre au relais
Sem. 12	Vendredi 25	09h30 - 11h30	

## Quelques précisions

### Jeux d'eau

- **Oloron Sainte-Marie, dans les locaux du RPE** : du lundi 17 au vendredi 21 janvier
- **Lasseube** : lundi 31 janvier
- **Lédeux** : mardi 18 janvier
- **Ogeu-les-Bains** : vendredi 04 février
- **Saint-Goïn** : jeudi 13 janvier

Un espace de jeux sera aménagé dans la salle pour les enfants ne souhaitant pas participer aux jeux d'eau. **N'oubliez pas d'amener un change !**

### Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves

Une bibliothécaire de la Médiathèque des Gaves vous propose deux temps de lecture :

- **Lundi 17 janvier de 10h00 à 11h00, à la bibliothèque de Lasseube**
- **Mardi 8 février de 10h00 à 11h00, à la bibliothèque d'Ogeu-les-Bains**

## Séances d'éveil à l'espagnol avec Sonia Vidakovich

Pour ce trimestre, le groupe d'assistant.e.s maternel.le.s et d'enfants du lundi de l'ilot mômes pourra découvrir l'éveil à l'espagnol au cours des ateliers.

## Offrir un environnement propice au développement psychomoteur du bébé

Le RPE propose aux assistant.e.s maternel.le.s deux temps dédiés aux bébés non marchants afin de les accompagner dans l'aménagement d'un espace favorisant l'autonomie motrice du tout-petit.

En compagnie d'Élisabeth Pradère, psychomotricienne, vous pourrez observer comment les bébés que vous accueillez prennent contact avec leur environnement et qu'est-ce qui peut favoriser l'acquisition des compétences. Il s'agira d'observer leur motricité spontanée tout en se questionnant sur ce qui pourrait l'enrichir et sur l'importance de certaines acquisitions motrices spécifiques.

Pendant ces temps d'échange et d'observation, les enfants plus grands pourront jouer librement, accompagnés par l'animatrice du relais.

Ces ateliers se dérouleront **le jeudi 27 et exceptionnellement le lundi 31 janvier 2022 à Saint-Goïn.**

Deux groupes seront constitués, l'un à 9h30 et l'autre à 10h30.

La priorité est donnée aux assistant.e.s maternel.le.s inscrit.e.s ces jours là.

**Inscription auprès du RPE entre le 6 et 13 janvier.**

## Elle tourne !!!

**Mercredi 9 et vendredi 11 février à 10h45**

**Salle communale de Bidos**

**COMPAGNIE FRANCAS**

Musique / 30' / À partir de 6 mois

Ceci est une invitation pour dégustation de concertino, sous géode, avec boîtes à musique, mobiles et lanternes magiques : alors, prêts pour un tour de manège musico sensoriel ?

Pour vos oreilles, Sol Hess et Frédéric Cazaux, accompagnés de leurs petites boîtes, vous donnent à réentendre des grands airs classiques de Debussy, Chopin, Vivaldi, auxquels se mêlent des morceaux aux sonorités plus actuelles : un répertoire subtil à la fois baroque et pop.

Pour vos mirettes, jeux d'ombres et de lumières dansent sur la paroi du dôme qui vous enveloppe : une petite mécanique provenant de structures mobiles et de lanternes qui rajoute une touche féerique.

**Inscription auprès du RPE entre le 18 janvier et le 1<sup>er</sup> février.**

**La priorité sera donnée au professionnel.le.s n'ayant pas assisté au spectacle du trimestre précédent.**



## Les RDV à ne pas manquer !

### "La parenthèse du relais" à Saint-Goïn

Comme au trimestre dernier, le relais propose un nouveau format de rencontre alliant échanges professionnels et convivialité (foire aux questions, projets divers, jeux,...).

La fréquence d'une rencontre par trimestre et la proposition de deux dates différentes sont maintenues. Ces temps pourront être délocalisés dans une des salles communales qui accueillent habituellement les ateliers du relais.

Nous vous invitons à expérimenter "La parenthèse du relais" le lundi 17 ou le jeudi 20 janvier à 20h00, à Saint Goïn.

*La date retenue sera celle qui comprendra le plus d'assistants maternels inscrits. Un minimum de 10 assistants maternels est attendu pour maintenir la réunion. Inscription avant le lundi 10 janvier auprès du secrétariat du relais.*

### Temps de lecture à la Médiathèque des Gaves

Les vendredis 21 janvier, 11 février et 18 mars

Une intervenante de la Médiathèque des Gaves propose un temps de lecture. Deux groupes sont constitués : l'un à 9h45 et l'autre à 10h30.

**Si cela vous intéresse, il est nécessaire de vous inscrire au secrétariat du relais en précisant l'horaire souhaité : 9h45 ou 10h30.**

*Votre inscription à ce temps de lecture vient en supplément de votre participation aux ateliers réguliers.*

### Retour d'expériences sur l'adaptation

Mardi 1<sup>er</sup> février à 20h00 au Relais Petite Enfance

Suite à la diffusion du livret "Accompagner l'enfant et ses parents vers une séparation en douceur", vous avez peut être modifié votre façon de penser l'adaptation.

Vous avez des témoignages, des observations de parents, des questions, etc ?

Venez les partager avec vos collègues au cours d'une soirée animée par Sandrine Nabères, psychologue du service petite enfance.

**Inscription auprès du secrétariat du RPE avant le 22 janvier.**



### Carnaval du Relais

Mardi 1<sup>er</sup> Mars, à 10h à Moumour (Camgran)

Les ateliers prévus initialement ce jour là, sont annulés.

**Inscription au secrétariat du relais.**

## Du côté de la...

# MÉDIATHÈQUE DES GAVES

N'hésitez pas à revenir nous voir, les canapés et les cabanes sont de retour pour vous y accueillir, il fait bon être à la médiathèque.

### Et ma petite main dans la tienne...

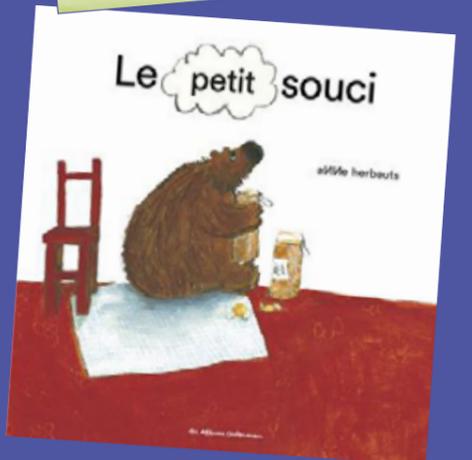
De Louison Nielman et Maud Legrand aux éditions La Langue au Chat

C'est un très beau livre ! Tout est tendre et poétique dans cet album : le texte, les couleurs, les traits ; on se sent enveloppé, entouré et en sécurité. Un livre qui nous parle de bienveillance et de confiance en soi.

### Le petit souci

D'Anne Herbauts aux éditions Les albums Casterman

L'album d'Anne Herbauts rappelle les émotions de la petite enfance. Les petits adorent ce gros ours un peu pataud à qui il manque les mots pour exprimer les émotions qui le traversent. Tour à tour envahi par le chagrin, l'angoisse, la tristesse, la peur ou la colère, il ne prononce au fil du récit qu'un seul et unique mot : maman ! Le texte est court, rédigé de manière simple, mais poétique, avec des jeux sur les sonorités, des répétitions, des accumulations de mots. Graphiquement très réussi cet album laisse transparaître dans ses images aux couleurs chaudes une grande sensibilité.



### Alexandre a trop grandi

De Caroline Le Chevalier, Didier et Jean Zad aux éditions Utopique

Quand Madame Chat vient présenter son bébé à Maman Lapin, celle-ci s'exclame en admirant le nouveau-né : "Vous avez de la chance. Il est tellement mignon, ce bébé ! Ah si seulement il pouvait rester tout petit !..." Depuis, Alexandre pense qu'il a trop grandi et que sa maman préférerait avoir un petit bébé. Alors, doit-il s'en aller pour laisser la place ?

Une chouette histoire à partager.

À bientôt, Catherine

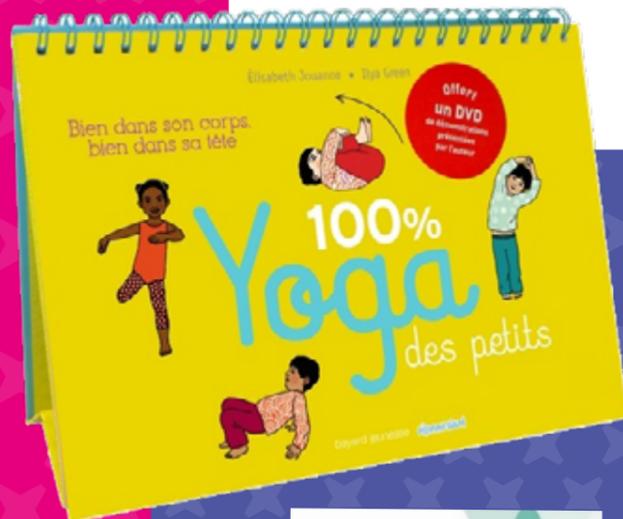
# Retour sur...

## Les ateliers Yoga

Dans le cadre du projet "Sport Santé Bien-être", Emmanuelle Maurin, professeur de yoga, a proposé une initiation à cette discipline à **7 assistantes maternelles et 22 enfants**. Les trois séances réservées aux professionnelles ont permis à chacune de découvrir le yoga et ses bienfaits, détente et lâcher-prise notamment, avant de partager trois autres ateliers avec les enfants.

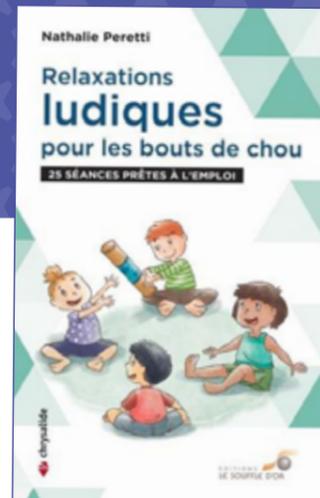
Cette initiation a apporté de nouvelles connaissances aux assistantes maternelles et aura des effets sur leur pratique quotidienne, elles la recommandent à leurs collègues.

Au-delà du bien-être personnel, les professionnelles ont apprécié de voir que les enfants aussi étaient réceptifs et demandeurs. Aujourd'hui, plusieurs d'entre elles s'inspirent de ce qu'elles ont expérimenté en atelier avec Emmanuelle pour proposer aux enfants qu'elles accueillent des temps de calme et de relaxation chez elle.



### 2 livres proposant des activités de relaxation sont disponibles au prêt au Point Doc :

- *100% yoga des petits : Bien dans son corps, bien dans sa tête* d'Élisabeth Jouanne - Bayard jeunesse (contient 1 DVD)
- *Relaxations ludiques pour les bouts de chou : 25 séances prêtes à l'emploi* de Nathalie Peretti Editions Le souffle d'Or



## DOSSIER

# Le portage : une réponse aux besoins du tout-petit, un outil pour les professionnel.le.s

Depuis sa conception, le bébé est porté. Il est porté, bercé dans le ventre de sa mère où il vit au rythme de celle-ci. La naissance amène un violent changement pour le nouveau né qui doit s'adapter à la vie aérienne et à la pesanteur. Le corps à corps avec sa mère qui le porte, le cajole, le tapote facilite ce passage : les bras de sa mère lui rappelle le contact de l'enveloppe utérine et le bercement continué qu'il y a connu.

Porter un enfant est un acte réalisé par tous les humains : dans certaines cultures, la survie du bébé en dépendait ou en dépend encore ; le fait de porter son bébé dans les bras ou sur le dos a facilité le déplacement dans une période où le matériel de puériculture (poussette, transat, cosy, écharpe...) était moins fourni. Dans notre culture occidentale, au fil des époques, des traditions, des connaissances sur le développement de l'enfant, le regard sur le portage des enfants a évolué.

Selon Agnès Vigouroux, psychologue clinicienne, *le terme de "portage" désigne tout moyen de porter un enfant d'une façon dite "physiologique", c'est-à-dire tout mode de portage qui s'adapte à la morphologie de l'enfant et de la personne qui le porte.*



### Parmi les avantages du portage, il est observé que :

**Les bébés portés ont un attachement sécurisé** : intégré à la vie quotidienne, le portage, respectueux de la morphologie, constitue une réponse aux besoins de proximité, de sécurité, de contact, du tout petit bébé. Il constitue une enveloppe physique et psychique, qui contribue à créer une relation d'attachement, nécessaire pour une séparation ultérieure. Contrairement au discours souvent véhiculé, l'enfant ne va pas "s'habituer aux bras" : quand il est sécurisé, ce qui intéresse l'enfant c'est de découvrir le monde. Lors d'une expérience relatée en 1990, des porte-bébés en tissu ou des sièges en plastique ont été distribués de façon aléatoire à deux groupes de mères de milieu défavorisés à qui on a demandé de s'en servir régulièrement. À 13 mois, les chercheurs ont testé la qualité de l'attachement mère/enfant : 83% des "enfants porte-bébés" montraient un attachement sécurisé, contre 38% des "enfants sièges en plastique".

Article réalisé par l'équipe du RPE du Haut-Béarn.

**Les bébés portés pleurent moins :** le contact facilite l'endormissement. Le portage vertical soulage les maux de ventre en créant des micro massages, facilite la digestion du tout petit ... Une étude parue dans Pediatrics en 1986 a montré que, chez une centaine d'enfants observés, le portage réduisait les pleurs et l'agitation de 43% le jour et 51% le soir.



**Les bébés portés ont un développement psychomoteur plus rapide et harmonieux :** ils reçoivent plus de stimuli en participant à toutes les activités de famille, "à hauteur d'homme". Le bercement du portage stimule le système nerveux immature du bébé, en particulier le système vestibulaire (sens de l'équilibre). Les bébés qui sont beaucoup portés développent un bon tonus du cou, du tronc, et une capacité d'adaptation aux changements de position. Sa tête n'est pas bloquée sur une surface dure telle que le transat, ce qui limite le risque de plagiocéphalie (déformation du crâne).

**Pour les adultes,** et notamment pour les jeunes parents, le portage favorise la rencontre avec le nouveau né. La proximité physique améliore la compréhension des besoins de l'enfant par l'adulte, et permet d'y répondre plus rapidement. Porter son enfant développe ainsi le sentiment de compétence et de confiance en soi.

### **Du côté des professionnels, comment est pensé le portage des enfants ?**

Du point de vue des professionnels, la première question qui peut se poser concerne « la légitimité » (juste place) de porter un enfant qui n'est pas le sien. Le portage en corps à corps peut paraître très intime, plutôt réservé aux parents. Les parents peuvent ressentir de la frustration de voir leur enfant dans les bras d'une autre personne. Oui, le rôle des parents est de câliner, de faire des bisous..., mais le quotidien des professionnels est rempli de temps où il cajole, caresse, embrasse les tout petits en l'absence des parents.

Oui, les parents peuvent ressentir des pincements au cœur... mais ils peuvent aussi être rassurés de voir que l'on prend soin de leur enfant. Il est important de rassurer les parents sur le fait que bien que porté par plusieurs personnes, le très jeune enfant sait faire la différence entre le professionnel et eux, cela parce qu'il utilise ses sens pour reconnaître la voix, la chaleur, les odeurs de la personne qui le porte.

### **Le portage au moment des premières séparations**

Les premières séparations d'avec ses parents sont souvent source de stress pour un jeune enfant. Il a besoin d'être rassuré, de se familiariser avec son nouvel environnement et la personne qui prendra soin de lui. Il ira jouer, découvrir l'espace et les personnes quand il sera sécurisé. La construction de cette sécurité affective passe par le tissage de liens avec le professionnel, qui devient peu à peu une figure d'attachement. Au cours de cette période, le tout petit a besoin de proximité physique avec l'adulte (assis contre lui, porté dans les bras, câlins). Le portage aide enfants et professionnels à traverser cette étape. L'enfant qui pleure, ou qui a des difficultés pour s'endormir est rassuré par la chaleur, la respiration et le contact avec l'adulte. L'adulte peut ressentir la sensation d'être monopolisé par un enfant qui pleure, au risque d'être moins disponible pour les autres. Le portage (aux bras, en écharpe ou dans un porte-bébé) peut rassurer et reconforter tout en restant présent pour les autres.

Le portage physiologique ne remplace pas le portage psychique de l'adulte. Plus tard, l'enfant rassuré par la posture contenante de l'adulte pourra rester au sol. Le contact ne sera plus aussi rapproché, mais s'établira par le regard et la présence du professionnel à ses côtés.

### **Le portage et les douleurs**

Les professionnels de la petite enfance sont souvent confrontés à des douleurs aux épaules, aux hanches, poignets... Ces douleurs ne sont pas dues uniquement au portage de l'enfant ; elles sont liées à une charge supplémentaire que peut être un cosy, à des gestes qui se répètent au quotidien ou se lever avec un enfant dans les bras (pour le coucher, le lever d'un lit, d'un tapis, d'une chaise, le mettre dans une voiture...). Un portage avec une écharpe ou autre support, bien accordé à la morphologie de l'adulte et de l'enfant ne crée pas de douleurs. Il constitue même une posture conseillée pour prévenir les risques de troubles musculo squelettiques, car le poids de l'enfant est réparti sur l'ensemble du dos, et non sur le bassin, les épaules ou les bras.

Le portage en écharpe peut devenir un outil précieux au cours des premières séparations. Par la suite, il permet de répondre aux besoins ponctuels du tout petit : endormissement, câlins, besoin de se ressourcer. Quand l'enfant est plus grand, il facilite les déplacements de l'adulte.

Quels que soient les moyens et les raisons d'utiliser cet outil, le portage en écharpe intégré dans le projet d'accueil, est pensé et réfléchi en concertation avec les parents.

### **Pour aller plus loin**

- **Le portage de l'enfant : une réponse à ses besoins** dans Le Journal des psychologues 2011/2 (n° 285), pages 58 à 62 Agnès Vigouroux
- **Le portage dans les milieux d'accueil : le professionnel "figure d'attachement" pour l'enfant** d'Annick Faniel, Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance. (Bruxelles)

# Législation

## Tarifs : ce qui change depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021

### > La rémunération de base en tant qu'assistant maternel

Votre rémunération de base comprend un salaire horaire minimum auquel s'ajoute obligatoirement une indemnité d'entretien. Au 1<sup>er</sup> octobre 2021, le salaire minimum augmente et passe à 10,48 € bruts.

Salaire horaire minimum	Métropole et DOM
Salaire brut	2,95 €
<b>Salaire net</b>	<b>2,30 €</b>

### > L'indemnité d'entretien

Les indemnités de fourniture destinées à l'entretien couvrent et comprennent : les matériels et produits de couchage, de puériculture, de jeux et d'activités destinés à l'enfant, à l'exception des couches et la part afférente aux frais généraux de votre logement.

Au 1<sup>er</sup> octobre 2021, le montant de l'indemnité d'entretien, ne peut être inférieur à 85% du minimum garanti, soit 3,1705 € arrondi à **3,17 € par enfant pour une journée de 9h**. Ce montant est proratisable en fonction du nombre d'heures d'accueil par jour. Il ne peut être inférieur à 2.65€.

Source : site Pajemploi

## La réforme des services aux familles

Une loi, une ordonnance, une série de décrets et d'arrêtés, une nouvelle convention collective... en quelques mois la publication de plusieurs textes réglementaires modifie le champ des modes d'accueil du jeune enfant et des services de soutien à la parentalité.

**L'ordonnance du 19 mai 2021 relative aux services aux familles** constitue le cœur de la réforme et en présente les nombreux axes, précisés et développés dans les arrêtés et les décrets ultérieurs.

De nouvelles et nombreuses dispositions concernent l'agrément, la formation et les conditions d'exercice du métier d'assistante maternelle qui ne peuvent être traitées ici compte tenu de la quantité et de la nature des textes.

Voici cependant un (très) bref aperçu des principales dispositions qui ont retenu notre attention.

### La notion de "services aux familles"

Les services aux familles visent "à répondre à leurs besoins et à favoriser le déroulement harmonieux de la vie familiale depuis la grossesse jusqu'aux 25 ans de l'enfant, dans le respect des droits et besoins des enfants et de leurs parents (ordonnance du 19 mai 2021 relative aux services aux familles)... Ces services aux familles comprennent notamment les modes d'accueil du jeune enfant et les services de soutien à la parentalité."

Les objectifs de la réforme des services aux familles sont de :

- faciliter leur implantation, leur maintien et leur développement,
- simplifier les normes, les conditions d'accueil des jeunes enfants et les conditions d'exercice des professionnelles de la petite enfance
- harmoniser les pratiques professionnelles.

La réforme répond à trois enjeux : la qualité d'accueil, l'amélioration des conditions d'exercice, notamment des assistantes maternelles, et enfin le développement de l'offre de services.

### Du côté des assistantes maternelles : reconnaissance, clarifications et nouvelles obligations

#### > La mise en cohérence des modes d'accueil :

Cette ordonnance attribue à tous les modes d'accueil (EAJE, assistantes maternelles et gardes à domicile) les mêmes objectifs :

- veiller à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés,
- contribuer à leur éducation dans le respect de l'autorité parentale,

- contribuer à l'intégration des familles et à la socialisation précoce des enfants (y compris en situation de pauvreté ou de handicap),
- favoriser la conciliation des temps de vie familiale, professionnelle et sociale,
- favoriser l'égalité entre hommes et femmes.

> **Une harmonisation des pratiques qui passe par une Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant** : ce texte a vocation à forger une identité commune à l'ensemble des professionnels de la petite enfance. En tenant compte des besoins fondamentaux des tout petits, il reformule les pratiques professionnelles, à partir du point de vue de l'intérêt supérieur de l'enfant. Ainsi les principes édités dans cette charte ( voir pièce jointe) sont à appliquer par toutes les personnes qui accueillent de jeunes enfants.

### Des missions élargies pour les Relais Petite Enfance (ex RAM)

Les Relais Petite Enfance, RPE, constituent le "service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels" de l'accueil individuel (ordonnance du 19 mai 2021).

Leurs missions sont élargies :

- participer à l'information des futures professionnelles,
- offrir un cadre d'échanges autour des pratiques professionnelles et de conseils pour l'application de la Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant, notamment lors des ateliers d'éveil,
- faciliter l'accès à la formation continue et l'évolution professionnelle,
- assister les professionnels dans les démarches administratives,
- informer les parents sur les modes d'accueil.

### Références réglementaires :

- Loi du 7 décembre 2020 d'accélération et la simplification de l'action publique
- Ordonnance du 19 mai 2021 relative aux services aux familles
- Décret du 25 août 2021 relatif aux relais petite enfance et à l'information des familles sur les disponibilités d'accueil en établissement d'accueil du jeune enfant
- Décret du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil du jeune enfant
- Décret du 4 novembre 2021 relatif aux conditions d'agrément, de suivi et de contrôle des assistants maternels et des assistants familiaux et aux règles applicables aux locaux et à l'aménagement intérieur des établissements d'accueil du jeune enfant
- Arrêté du 16 août 2021 relatif à la première demande de renouvellement de l'agrément d'un assistant maternel
- Arrêté du 23 septembre 2021 portant création d'une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
- Arrêté du 6 octobre 2021 portant extension de la convention collective nationale du 15 mars 2021 de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile (n° 3239)
- Référentiel national des Relais Petite Enfance
- Convention collective nationale du 15 mars 2021 des particuliers employeurs et emploi à domicile (IDCC 3239)

### Références bibliographiques :

- *Fiche pratique comprendre la réforme des services aux familles*, Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale
- **Dossier la réforme des services aux familles** L'Ass mat n°191, oct-nov 2021

*Un classeur rassemblant l'ensemble de ces références est disponible pour consultation au RPE. L'équipe reste à votre disposition pour toute question relative à la réforme.*

## Un nouvel interlocuteur unique pour les usagers

La Direction de l'Emploi, du Travail, des Solidarités (DDETS) est issue de la fusion de deux entités, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et de l'Unité Départementale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (UD DIRECCTE). Ce service public couvre désormais l'insertion sociale et professionnelle, les missions en matière de développement de l'emploi, de soutien aux entreprises en difficultés et en développement ainsi qu'aux salariés, la bonne application du droit du travail avec l'inspection du travail, l'hébergement des plus démunis et l'accès au logement, l'accueil des demandeurs d'asile, la protection juridique des majeurs, la politique de la ville et les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes.

Plateforme téléphonique renseignements droit du travail : 08 06 000 126

Pour faciliter la lecture, la forme féminine "assistante maternelle" a été retenue pour la rédaction.

# Les informations diverses



## De nouvelles recommandations sur la diversification alimentaire pour les enfants de 4 mois à 3 ans

Les recommandations alimentaires du PNNS (Programme National Nutrition Santé) pour les enfants de moins de 3 ans ont été actualisées en 2021 par Santé publique France sur la base des avis de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail) et du HCSP (Haut Conseil de la Santé Publique).

Elles font l'objet d'un guide à destination des parents qui fournit des repères à la fois sur l'alimentation et sur les pratiques éducatives à adopter pour accompagner le jeune enfant dans cette étape essentielle de son développement.

### Les nouveautés sont :

- Possibilité d'introduire tous les groupes d'aliments, y compris les aliments réputés allergènes, dès le début de la diversification, c'est-à-dire entre 4 et 6 mois.
- Introduire de nouvelles textures à partir de 6-8 mois (environ 2 mois après le début de la diversification).
- Ne pas hésiter à proposer un aliment jusqu'à 10 fois ; un bébé peut avoir besoin de temps pour l'apprécier.
- Ajouter systématiquement des matières grasses dans les préparations maison ou dans celles du commerce qui n'en contiennent pas.
- Introduire les produits sucrés à l'âge le plus tardif possible et de manière limitée.
- Faire confiance à l'appétit de l'enfant et être attentif aux signes de rassasiement.
- Ne pas forcer un enfant à manger.
- Être attentif à l'environnement du repas, en évitant notamment la présence d'écrans.

Des guides pour les parents que vous accueillez sont disponibles au RPE.

Des ressources pour les professionnel.le.s sont disponibles en ligne sur le site internet [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr) rubrique "Recommandations".

## Le site des 1000 premiers jours

Site conçu par Santé publique France et qui fait suite au Rapport des 1000 premiers jours, pour répondre aux nombreuses questions que se posent les parents et futurs parents pendant la grossesse et jusqu'aux deux ans de leur enfant. Il délivre des informations complètes et scientifiquement validées, ainsi que des clés d'action pour créer un environnement favorable au développement de l'enfant.

Ce site est également une mine d'informations pour les professionnels :

[www.1000-premiers-jours.fr/fr](http://www.1000-premiers-jours.fr/fr)

## Une ludothèque à Ogeu-les-Bains

L'association Sports et Loisirs d'Ogeu (ASLO) propose un service de location de jeux aux familles et professionnel.les, **deux vendredis par mois** à la salle des associations du village.

Infos et tarifs : [www.associationsportsetloisirs.com](http://www.associationsportsetloisirs.com) ou au 06 75 86 13 32.

## La nouvelle adresse mail du Relais !

Ayant changé de nom, le Relais Petite Enfance du Haut-Béarn change également d'adresse mail. Pour nous écrire :

[rpe@hautbearn.fr](mailto:rpe@hautbearn.fr)

Le téléphone reste inchangé : 05 59 39 38 39

## Le RAM en images





---

**PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**  
**Service Petite Enfance**



**RELAIS PETITE ENFANCE**  
**DU HAUT-BÉARN**

26, rue Jean Moulin

64400 Oloron Sainte-Marie

**Tél. 05 59 39 38 39**

Courriel : [rpe@hautbearn.fr](mailto:rpe@hautbearn.fr)

---

**[hautbearn.fr](http://hautbearn.fr)**



santé  
famille  
retraite  
services